



COLLOQUE

POLLUTION DE L'AIR ET RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT

03 octobre 2023
Centre Panthéon - Salle des Conseils
(Esc. M - 2e étage)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

Dans le cadre de la semaine du développement durable à l'Université Paris-Panthéon-Assas et de la campagne Assas Écoresponsable, la chaire Observatoire Santé et Environnement - Analyse Juridique et Interdisciplinaire (OSE-AJIR) et le Centre de recherches en droit administratif (CRDA) et organisent une conférence sur le thème « **Pollution de l'air et responsabilité de l'Etat** », le mardi 3 octobre à 14h au Centre Panthéon.

Avec la participation de :

- > Hermine BARON, avocat TTLA et Associés
- > François LAFFORGUE, avocat TTLA et Associés
- > Benoît PLESSIX, professeur de droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas
- > Sara BRIMO, professeur junior de droit public (HDR) à l'Université Paris-Panthéon-Assas

Inscription obligatoire pour les participants extérieurs à l'Université Paris-Panthéon-Assas auprès de Madame Vanessa TANG.

Affiche





**Mardi 3 octobre 2023
de 14h à 16h**

La Chaire OSE AJIR avec l'assistance du Centre de Recherches en Droit Administratif de l'Université Paris-Panthéon-Assas, présente une conférence d'actualité sur le thème

Ouvert à tous, inscription obligatoire pour les participants extérieurs à l'Université Paris-Panthéon-Assas : vanessa.tang@u-paris2.fr

Salle des Conseils
Université Paris-Panthéon-Assas

12, place du Panthéon
75005 Paris
Escalier M, 2ème étage

Chaire OSE AJIR
Directrice : Pr Sara BRIMO

POLLUTION DE L'AIR ET RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT À propos des décisions du Tribunal administratif de Paris du 16 juin 2023

Avec la participation de :

- **Hermine BARON**, Avocat TTLA et Associés
- **François LAFFORGUE**, Avocat TTLA et Associés
- **Benoît PLESSIX**, professeur de droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas
- **Sara BRIMO**, Professeur junior de droit public (HDR) à l'Université Paris-Panthéon-Assas

